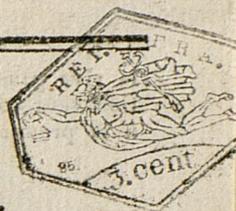


LE PUBLICISTE.

Décadi 10 Pluviôse, an VI.

(Lundi 29 Janvier 1798).



Détails d'un combat opiniâtre entre la garnison de Belgrade et les rebelles de la Serbie. — Amnistie générale accordée par le roi de Prusse à tous les déserteurs et fugitifs. — Ordonnance du même roi concernant les émigrés français qui voudroient séjourner dans ses états. — Sommation faite au commandant d'Ehrenbreitstein de remettre cette place aux Français.

A V I S.

Le prix de la Souscription est de 12 liv. pour trois mois, 23 liv. pour six mois, et 45 liv. pour un an. Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moineaux, n°. 423, butte des Moulins.

Les souscripteurs sont priés de se conformer très-exactement à l'adresse ci-dessus.

DES FRONTIÈRES DE LA TURQUIE.

De Semlin, le 1^{er} janvier.

Le 21 du mois dernier, un espion étoit venu assurer le pacha commandant de Belgrade, que les rebelles avoient résolu de venir l'attaquer le lendemain à la pointe du jour avec 7 mille hommes de troupes d'élite, dont le tiers étoit composé de spahis. Le pacha eut de la peine à ajouter foi à cet avis, vu les renforts considérables qu'il avoit reçus de la Bosnie. Cependant il ne cessa pas de redoubler de précautions pour se trouver en mesure. Le lendemain, à six heures du matin, Pasmancjoglu, à la tête de ses troupes, parut devant Belgrade; il la fit attaquer avec une fureur & avec une intrépidité au-dessus de toute expression, & telle que la ville & les fauxbourgs furent emportés au bout d'une heure. La forteresse alloit subir le même sort, lorsque parut le pacha de Travnick (en Bosnie) avec un renfort: le combat recommença avec acharnement de part & d'autre. Les rebelles furent repoussés, battus & dispersés; la plupart des spahis se sauvèrent dans des églises des Grecs: ils y sont cernés, & on les y brûlera vifs, s'ils ne prennent pas le parti de se rendre à discrétion. A la suite de ce combat, un capitaine & 150 hommes ont été faits prisonniers. Ils sont dans les prisons de Belgrade, en attendant qu'on leur scie la tête, le pacha se proposant d'envoyer une douzaine de ces têtes à Constantinople. Il n'est pas vraisemblable, après cet échec, que Belgrade soit attaquée de sitôt, d'autant que tous les Bosniaques prennent les armes pour la défendre.

I T A L I E.

De Massa, le 8 janvier.

Les troupes cisalpines, qui sont arrivées depuis quelques jours, ont pris possession d'une terre appelée le *Compaccio*, qui avoit appartenu jusqu'ici à la république de Lucques, & sur laquelle les princes de Massa avoient des droits. On attend encore six mille hommes. Ces troupes, pour venir à Massa, sont obligées de traverser

les Appenins par des chemins presque impraticables. Si Pontremoli & Fivizzano sont cédés par le grand-duc à la république cisalpine, alors les communications seront faciles & commodes; & Massa, qui se trouvoit isolée & sans commerce, deviendra un des débouchés de la république cisalpine. On ne doute gueres que cette cession n'ait lieu; mais on assure que le grand-duc aura en dédommagement Lucques & son territoire. On dit que la noblesse lucquoise, craignant d'être réunie à la république cisalpine, a proposé au grand-duc de se soumettre à sa domination, & que S. A. y a consenti, à condition que cette réunion seroit approuvée par le directoire français.

P R U S S E.

De Berlin, le 13 janvier.

Une ordonnance du roi, du 3 janvier, défend de nouveau l'entrée des états de sa majesté aux émigrés français, à moins qu'ils ne puissent produire des passe-ports des ministres du cabinet, avec une permission immédiate du roi. Tous ceux qui se présenteront sans ces titres aux frontières prussiennes, seront aussitôt renvoyés. En conséquence, toutes les gazettes sont chargées de prévenir ceux des émigrés français qui auroient l'intention de se rendre dans les états de la monarchie prussienne, de renoncer à ce projet pour éviter un voyage inutile.

Le roi, à l'occasion de son avènement au trône, vient de faire proclamer dans ses états une amnistie générale, tant en faveur des déserteurs que des fugitifs qui, par crainte d'enrôlement, d'amendes ou de punitions corporelles, & pour autres légères fautes, auroient quitté la domination prussienne. Sa majesté leur accorde un pardon général, pourvu qu'ils rentrent avant le 24 décembre de cette année, & qu'ils se présentent chacun au poste qu'ils ont quitté lors de leur évasion. Après l'expiration de ce terme, les contrevenans doivent s'attendre à des peines capitales, par-tout où ils seront arrêtés.

Le prince régnant d'Anhalt, le général-major de Wirtemberg, & M. de Milius, ont été décorés de l'ordre de l'Aigle-Rouge.

Le feld-maréchal Fresay vient de mourir à l'âge de 77 ans; c'étoit un fameux partisan dans les guerres d'Hanovre.

A L L E M A G N E.

De Rastndt, le 18 janvier.

Les pleins-pouvoirs de la députation de l'Empire ayant été reconnus par les plénipotentiaires français, ils se sont rendus chez le baron d'Albini, envoyé de Mayence, & lui ont déclaré que la base du traité seroit la cession de

la rive gauche du Rhin. On s'attend que cette proposition sera communiquée à la députation par M. d'Albini, à la première séance qu'elle tiendra.

S U I S S E.

De Bâle, le 20 janvier.

Le citoyen Maingot a déclaré, dit-on, à la diète d'Arrau, qu'attendu que l'empereur alloit occuper le pays des Grisons, la république française ne pouvoit se dispenser de faire avancer ses troupes dans le pays de Vaud & le Valais. On ajoute qu'il paroît que cette double opération a déjà été concertée à Udine, & que la France & l'Autriche étant d'accord, on ne doit songer à aucune résistance. (*Extrait du Républicain Français*).

Le gouvernement de Berne ayant envoyé demander au général Pouget pourquoi on tenoit 15 00 hommes à Carrouge, ce général a répondu par la lettre suivante :

« J'ai reçu par vos envoyés, MM. le baron de Roverez & le capitaine Rigaud, votre dépêche adressée au général Massena, & , en son absence, au général commandant dans les départemens de l'Ain & du Mont-Blanc. Les militaires français ne peuvent ni ne doivent entrer dans aucun détail politique; leurs fonctions consistent à exécuter les ordres de l'autorité supérieure; heureux d'être guidés par un gouvernement dont la sagesse & la justice feront une époque dans l'histoire des peuples libres ».

Le 21. — La révolution avance rapidement dans notre ville. La régence a invité les habitans de la campagne, pour leur prouver toute la confiance qu'elle met en eux, à envoyer 600 hommes dans la ville pour y tenir garnison, conjointement avec les bourgeois de Bâle. En même-temps, elle leur a permis de prêter serment de n'obéir qu'aux chefs militaires qu'ils se seroient choisis eux-mêmes, & à un comité nommé par eux. Une commission de 30 membres, moitié de la ville & moitié de la campagne, est occupée dans ce moment à rédiger la nouvelle constitution, basée sur l'égalité de droits pour tous les habitans du canton.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Bruxelles, le 6 pluviôse.

Les lettres de Coblenz portent, que plusieurs bataillons de troupes françaises qui s'étoient éloignés des environs d'Ehrenbreitstein viennent de recevoir l'ordre du général Hatry, de se rapprocher des ouvrages extérieurs de cette place. Un aide-de-camp du général Hardi a été dépêché au colonel trevisois Faber, commandant dans la place. On dit que c'est pour le sommer de la rendre inécessamment, s'il ne veut s'exposer à être attaqué avec la plus grande vigueur. D'un autre côté, l'on apprend qu'une grande partie de la division du général Championnet qui avoit fait un mouvement vers la Haute-Saône, vient de retourner dans ses anciennes positions. Plusieurs corps de troupes rassemblés dans les environs de la ligne de neutralité se sont aussi retirés; ce qui fait entièrement tomber les bruits d'une expédition contre l'électorat d'Hanovre.

Plusieurs corps d'infanterie de la division du général Grenier se sont mis en marche, du pays de Nassau, pour repasser le Rhin à Coblenz. Ils se rendent sur différentes parties des côtes de la république.

D'après les lettres d'Amsterdam, le commerce de cette ville a reçu des nouvelles intéressantes de Batavia, en date des premiers jours d'août. A cette époque, cette

ville, la métropole des colonies hollandaises dans l'Inde, jouissoit d'une grande tranquillité. On n'y craignoit nullement les anglais, toutes les dispositions étant faites pour se bien défendre s'ils osoient tenter quelque chose. Tous les magasins étoient remplis des marchandises de l'Inde, sans débouché pour l'exportation. Tout le commerce de Batavia se fait actuellement avec la Chine. Plusieurs des bâtimens qui avoient cette destination ont échappé à l'avidité des anglais, qui les épioient pour les saisir à leur retour.

De Paris, le 9 pluviôse.

La ration de vivres donnée aux individus déportés à Cayenne, en vertu de la loi du 19 fructidor, est autre que celle des troupes de terre: c'est la ration de marine; elle comprend le vin, les légumes, la viande, le bois, &c.

— Un courrier, arrivé d'Italie la nuit dernière; a apporté des lettres de Berthier; elles sont datées de Macérata, éloignée de Rome de 28 lieues seulement. Les troupes de la république cisalpine étoient déjà plus avancées; elles sont à la disposition de la république française, & commandées par les compagnons de Buonaparte. Ainsi, tout porte à croire que nous sommes à présent maîtres de la ci-devant capitale du monde chrétien.

Le général Murat, qui est parti de Paris ces jours derniers, est porteur de dépêches adressées aux généraux français à Rome.

Il paroît que c'est pour diriger l'organisation de la république romaine que Daunou & Monge sont envoyés par le directoire en Italie. Ils ont pour adjoint le citoyen Florentin, sous-chef au ministère des relations extérieures.

— Des lettres arrivées à Cadix ont annoncé que le marquis de Branciforte, vice-roi du Mexique, y a été assassiné par le peuple avec toute sa famille. On ne donne aucun détail circonstancié de cette étrange nouvelle.

Qui pourroit avoir porté ce peuple à la révolte? Ne pourroit-on pas reconnoître encore la main des Anglais dans cet événement funeste? Depuis long-tems, des extrémités méridionales du Canada, ces dominateurs jettent des regards d'envie sur la Louisiane, la Floride & le Mexique; & des hommes qui ont eu la barbarie d'exciter les sauvages à tuer les anglo-américains, & de leur donner tant par tête, pourroient fort bien avoir payé des émissaires pour jeter le trouble & la confusion dans les colonies espagnoles.

— On sait positivement que la révolution est faite à Bâle; que les anciens magistrats ont donné leur démission; qu'ils sont remplacés par des autorités populaires; & qu'une cinquantaine de personnes ont jugé à propos d'émigrer, sans qu'il ait été fait aucune violence.

— On n'a pas reçu de nouvelles ultérieures de la révolution qui s'est opérée à la Haye: aussi ignore-t-on jusqu'ici les noms des 27 représentans arrêtés.

Une de nos feuilles dit qu'au lieu d'avoir, comme on l'avoit d'abord annoncé, la faculté de choisir le lieu de leur exil, ces membres seront déportés à Surinam.

— On mande de Cologne que le général d'Hauptoult a déjà fait proclamer la réunion à Cleves, Xenten, Meurs, Gueldres, & autres villes des provinces prussiennes sur la rive gauche du Rhin. Cette cérémonie, à laquelle on s'est borné jusqu'ici, sans demander le serment, s'est faite avec beaucoup d'appareil.

— Une
les 15 mil
chent de l
battans, d
colonie at
directoire
connoît pa

— On a
Nantes),
qui avoit l
pris par la
la plus bel
tion, qu'à
coulé bas.
de 22, en
Chassin &
morts de l

D I R

Copie d'un
sident et
an 6.

« Citoye
représent
cents, est
à cinq jou
citoyens de
qu'actuelle
dans la ré
de réduire
qui former
français, à
Il a ajouté
membres d
au point, q
C'est en p
ce départe
s'est ainsi

» Que le
a entendu
mais ce qu
velles n'avo
& qu'aucu
toyen Daja
tions, ces
comme le
dans la co
qu'après se
favorables
des écrits
tres insert
apporté en
tions; son
l'on préten
gons. Ces
depuis que
ministratio
venu d'acqu
port dont
visite qu'il
municipale
dispenser n

— Une lettre de Geneve, du 5 pluviôse, porte que les 15 mille hommes de troupes françaises qui s'approchent de la Suisse ont passé dans cette ville, tambours battans, drapeaux déployés & armes hautes. Cette brave colonne attend, pour agir, l'arrivée d'un général que le directoire a nommé hier & qui part aujourd'hui. On ne connoît pas encore le nom de ce général.

— On apprend de Londres que le corsaire *le Chéri* (de Nantes), portant 26 canons & 230 hommes d'équipages, qui avoit fait de nombreuses prises sur les Anglais, a été pris par *la Pomone*, frégate anglaise de 44 canons, après la plus belle défense. Il avoit été si maltraité dans l'action, qu'à peine il avoit amené son pavillon lorsqu'il a coulé bas. Tout l'équipage, ainsi que les blessés au nombre de 22, en avoient heureusement été retirés. Le citoyen Chassin & 14 matelots ont été tués dans l'action, ou sont morts de leurs blessures.

DIRECTOIRE EXECUTIF.

Copie d'une lettre écrite de Châlons, aux citoyens président et membres du directoire exécutif, le 28 nivôse, an 6.

« Citoyens directeurs, je ne dois pas vous taire que le représentant du peuple Dujardin, du conseil des cinquans, est arrivé à Châlons, son pays natal, depuis quatre à cinq jours; qu'ayant aussitôt été visité par plusieurs citoyens de la commune, il leur a donné pour nouvelle qu'actuellement la faction la plus puissante qui existât dans la république, étoit une faction qui avoit dessein de réduire la représentation nationale à cent membres, qui formeroient un seul conseil, sous le nom de sénat français, à la tête duquel il n'y auroit qu'un seul chef. Il a ajouté que la plus grande division existoit parmi les membres du directoire même; que cette division étoit au point, que pas un seul n'étoit d'accord avec aucun autre. C'est en présence de deux juges du tribunal civil de ce département que le représentant du peuple Dujardin s'est ainsi expliqué.

» Que le citoyen Dujardin ne soit que l'écho de ce qu'il a entendu dire lui-même à Paris, c'est ce que j'ignore: mais ce qu'il y a de certain, c'est que de semblables nouvelles n'avoient pas encore été débitées en cette commune, & qu'aucun papier public n'en a, depuis l'arrivée du citoyen Dujardin, fait aucune mention. A la veille des élections, ces bruits peuvent réveiller les malveillans; & comme le citoyen Dujardin étoit déjà en congé l'an passé dans la commune de Châlons, à-peu-près à cette époque; qu'après son séjour, il en est résulté des élections défavorables à la cause de la révolution; qu'il a répandu des écrits en faveur des parens des émigrés & des prêtres insermentés; enfin, qu'il a été soupçonné d'avoir apporté en ce département le plan de ces funestes élections; son apparition à Châlons, qui doit durer, à ce que l'on prétend, quatre décades, inspire de nouveaux soupçons. Ces soupçons ont pris une plus grande consistance depuis que l'on sait qu'il a refusé de présenter à l'administration municipale de cette commune, le congé en vertu duquel il est venu dans sa patrie, ainsi que le passeport dont il n'a pas manqué de se munir. La première visite qu'il fit l'an passé, fut celle de l'administration municipale; mais cette année, il a jugé à propos de s'en dispenser ».

Si on veut, dit le *Rédacteur*, connoître les ressorts que fait jouer l'Angleterre, on n'a qu'à lire l'anonyme suivante :

De Strasbourg, le 2 pluviôse.

« Le péril que courent Buonaparte & Rowbell, est des plus grands: on a préparé de fausses pièces de conviction contre eux, d'attenter à la liberté de la France. On a fait recevoir des déclarations par écrit, de plusieurs individus qu'on a apostés, pour assurer qu'ils ont pleine connoissance du complot tramé par eux, de s'emparer seuls du gouvernement & faire périr les membres du directoire & des conseils, qui pourroient s'opposer à leur projet. Plusieurs de ces faux témoins ont été cherchés dans l'étranger; mais il n'y a pas d'Italien. On a arrangé toute une correspondance semblable à celle du porte-feuille de d'Antraignes, dans laquelle ces deux magistrats sont évidemment inculpés. Les coups d'ivent être portés dans le courant de pluviôse, & même dans la quinzaine. On fait intercepter ici & dans d'autres endroits, des lettres à leur adresse. La personne qui donne cet avis a vu de ses yeux les pièces fabriquées dans le cabinet d'un des chefs de ce complot.

» Les meneurs, ici, sont List, pharmacien, rue de la Mézange; & Wedelkind, déjà trop renommé. Ces deux mayençais sont les principaux agens d'Augereau, au nom duquel & pour lequel tout se fait; Agut, adjoint aux adjudans-généraux; les généraux Isar & Gross travaillent avec eux & sont chargés de préparer l'esprit de l'armée à cet événement. Les chefs ont leur affiliation dans deux assemblées des freres & amis à Strasbourg, & le nommé Schwaan, chirurgien, est le messenger & colporteur principal.

« Il ne paroît pas qu'il y ait quelqu'un de la députation du Bas-Rhin dans le secret, si ce n'est Bentabol, duquel on parle assez souvent & avec affection. Un des gens d'Augereau doit partir avec toutes ces pièces, lorsqu'elles seront mûries & cela ne doit pas tarder.

» Cet avis, quoique donné, par un simple particulier, est très-vrai; & lorsque ceux-mêmes que cela concerne en auront des preuves, par les tentatives des conjurés, il se fera connoître. C'est l'amour de la patrie, le respect & l'intérêt que ces deux personnages inspirent, qui lui ont dicté cette démarche ».

(*Extrait des feuilles demi-officielles*).

TRÉSORERIE NATIONALE.

Remboursement des deux tiers.

Les porteurs de bulletins de dépôt de titres de rentes viagères, signés *Delahaye* & *Dupré*, & non inscrites sur le grand livre, sont prévenus que les bureaux sont ouverts pour le remboursement des deux tiers de ces rentes, qui se fera à présentation.

Les pièces à rapporter sont les mêmes que celles indiquées par les affiches précédentes, relatives au remboursement des deux tiers de la dette viagère inscrite.

Emprunt contre l'Angleterre.

Les commissaires de la trésorerie nationale préviennent ceux de leurs concitoyens qui voudroient prendre part à l'emprunt contre l'Angleterre, qu'ils peuvent se présenter dans la maison, rue Neuve-des-Petits-Champs, à l'encoignure opposée à celle de la trésorerie, où se trouve établi le bureau chargé de la recette de cet emprunt.

CORPS LEGISLATIF.
CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen BAILLEUL.

Séance du 9 pluviôse.

On offre un grand nombre de dons patriotiques pour l'expédition contre l'Angleterre. Thomas Payne offre 100 liv. — Il sera fait mention honorable de ces dons dans le procès-verbal.

Un membre du conseil, absent par congé, demande une prolongation de ce congé.

Garnier (de Saintes) prend la parole; il dit qu'il croit devoir appeler l'attention du conseil sur les manœuvres employées par les ennemis publics pour faire croire que la désunion regne entre les premières autorités de l'état.

Garnier lit la lettre relative au représentant Dujardin, insérée dans le *Rédacteur* de ce jour; il ajoute qu'on vend cet écrit sous la forme d'une déclaration de Dujardin, vérifiée par un chef de bureau, & que ses collègues Dubois-Dubay, Dumont (du Calvados) & autres, ont reçu des lettres où l'on exprime les mêmes craintes. Plusieurs autres membres du conseil ont reçu aussi des lettres pareilles. — J'en ai reçu une, dit Bailleul.

Garnier ajoute que les intentions de ceux qui répandent ces bruits sont palpables. On veut inquiéter les citoyens, & l'on voudrait diviser les autorités suprêmes; mais ces autorités savent que dans leur union & leur force est le salut public.

Au reste, sans vouloir inculper en rien l'intention de ses collègues, Garnier demande au conseil d'annuler tous les congés accordés; il croit qu'il est utile que tous les membres du corps législatif se rendent en ce moment à leur porte, pour se soustraire même au soupçon d'avoir, par leur ascendant, influencé les prochaines élections.

Cette proposition est vivement appuyée.

Bailleul réclame la parole; il appuie la proposition de Garnier, & demande à ajouter quelques observations à ce que Garnier a dit.

Il est certain, ajoute-t-il, qu'on repand avec affectation les bruits dont on vient de vous parler; il n'est pas moins certain que ceux qui les répandent sont les mêmes hommes qui ont rendu le 18 fructidor indispensable, & qui aujourd'hui voudroient faire croire que le 18 fructidor n'a pas été fait pour la république, qu'on ne s'en tiendra pas là, & que ce n'est qu'un acheminement à un sénat de 100 membres & à une présidence perpétuelle; ce qui composera le gouvernement définitif qu'on veut obtenir.

Des gens de bonne foi croient à ces bruits, & voilà où l'on tend; on veut à l'approche des élections détacher de la cause commune une partie des sincères amis de la liberté; je suis bien aise que mon collègue Garnier ait pris la parole; ce qu'il a dit fera tomber ces bruits perfides, où l'on mêle les noms de certains ministres & même celui de Buonaparte. Les bons citoyens seront éclairés & les méchants trompés encore une fois dans leur coupable espoir.

Bailleul appuie la proposition de Garnier.

Le conseil ordonne l'impression du discours de Bailleul. Il rapporte ensuite tous les arrêtés par lesquels il a accordé des congés ou prolongations de congé, & charge

sa commission des inspecteurs d'écrire aux membres absents pour les inviter à se rendre à leur poste.

Un membre fait renvoyer à l'examen d'une commission la question de savoir si l'on ne doit pas exclure des prochaines assemblées primaires les jeunes gens de la première réquisition qui n'ont pas rejoint ou qui ont abandonné leurs drapeaux. Le conseil s'occupe ensuite de quelques affaires particulières & de la comptabilité arriérée.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen ROUSSEAU.

Séance du 9 pluviôse.

Sur le rapport de Neblet, le conseil approuve une résolution du 3 pluviôse, qui autorise un échange de propriétés, avantageux à l'hospice civil de Vervins.

Sur la proposition de Dedclay-d'Agier, le conseil rapporte l'arrêté du 23 frimaire, par lequel il avoit déclaré que la galerie du Muséum faisoit provisoirement partie de son enceinte.

Le conseil reçoit & approuve de suite une résolution du 6 pluviôse, qui autorise l'archiviste à délivrer les formes & matrices qui ont servi aux mandats, pour imprimer les effets au porteur & les bons de deux tiers.

Vernier fait approuver une résolution du 21 nivôse qui accorde des pensions à des employés de la régie de l'enregistrement.

Bourse du 9 pluviôse.

Amsterdam.....	57 $\frac{3}{4}$, 58 $\frac{3}{4}$.	Lausan.....	$\frac{1}{4}$ b., 1 $\frac{1}{2}$ per.
Idem.....	55 $\frac{3}{4}$, 56 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$.	Tiers consol.	17 l. 15 s., 18 l.
Hamb.....	194 $\frac{1}{4}$, 192.	Bon 2/3.....	21 2 s. $\frac{1}{2}$, 20 s.
Madrid.....	12 l. 15 s.	Bon 3/4.....	2 l. 1 s.
Mad. effect.....	15 l. 2 s. $\frac{1}{2}$.	Bon $\frac{1}{2}$	31 l. per.
Cadix.....	12 l. 15 s.	Or fin.....	106 l.
Cad. effect.....	15 l. 1 s. 3 d.	Lingot d'arg....	50 l. 17 s. $\frac{1}{2}$.
Gènes.....	94 $\frac{3}{4}$, 93 $\frac{1}{2}$.	Portugaise.....	97 l.
Livourne.....	103 $\frac{1}{4}$, 102 $\frac{1}{4}$.	Piastre.....	5 l. 6 s. 9 d.
Lyon.....	$\frac{1}{2}$ per. 15 j.	Quadruple.....	81 l.
Marseille.....	1 b. à 10 j.	Ducat d'Hol.....	11 l. 12 s.
Bordeaux.....	pair 15 j.	Guinée.....	26 l.
Montpellier.....	$\frac{1}{2}$ b. 10 j.	Souverain.....	34 l. 15 s. à 35 l.
Bâle.....	$\frac{1}{2}$ b., $\frac{1}{2}$ perte.		

Esprit $\frac{5}{8}$, 480 à 90 liv. — Eau-de-vie 22 deg.,
— Huile d'olive, 1 l., 1 l. 2 s. — Café Martin., 2 l. 7 s., 8 s.
Café Saint-Domingue, 2 liv. 4 s., 6 s. — Sucre d'Anvers
2 liv. 2 s., 4 s. — Sucre d'Orléans, 1 l. 19 s., 2 l. 3 s.
Savon de Marseille, 16 s. 9 d. — Coton du Levant, 1 l. 15 s.
à 2 liv. 6 s. — Coton des isles, 2 l. 14 s. à 3 l. 4 s. —
4 liv. 5 s.

Les trois Fabulistes, Esopé, Phèdre & Lafontaine; par Chamfort & Gail; 4 vol. in-8°. Prix, 10 liv. Chez Gail, au collège de France, place-Cambrai. Il y a quelques exemplaires sur grand papier vélin, 30 liv.

Les noms de Chamfort & Gail nous dispensent de faire l'éloge de cet ouvrage classique à l'usage des écoles centrales. Chaque partie sera vendue séparément. Esopé, grec, français & latin, 2 liv. 10 s. Phèdre, latin & français, 2 liv. 10 s. & Lafontaine, 2 vol. 6 liv. Le commentaire sur les fables est du célèbre Chamfort.

A FRANÇOIS.